

Comité : Laurent Chenu, Martin Creteigny, Jean-Philippe Mayerat, Delphine Clément, Michel Pernet, Sébastien Godard, Camille Fumat

Présents : 23 personnes

Excusés : 20 personnes

Démissions : 3 personnes

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire 2023 et désignation des scrutateurs

Ouverture de l'assemblée par Laurent Chenu, président.
Annonce des excusés.
Jacques Tschudin et Paulon sont désignés comme scrutateurs.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 14 mai 2022

Pas de questions des membres. PV approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du président sur l'exercice 2022

Lecture du rapport par le président, Laurent Chenu. Pas de remarque.

4. Rapport du trésorier, comptes 2022

Lecture du rapport du trésorier par le trésorier, Michel Pernet, et remerciement à Mr. Charles Zurmuehle pour son aide.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

La vérification des comptes a eu lieu le 29 avril 2023. Lecture par Michel Pernet du rapport des réviseurs des comptes pour l'exercice 2021.

6. Approbation des rapports du président et du trésorier et approbation des comptes 2022

Approbation des rapports et comptes 2022 à l'unanimité.

7. Décharge du comité et des vérificateurs des comptes

Ces décharges sont approuvées à l'unanimité.

8. Décompte final de la construction de Don Juan

Récapitulation des couts de construction de Michel Pernet. Main d'œuvre 115'145.-, TVA : 8866.-. Coque : 21'961.-. Couts mécaniques : 42'205.-. Fournitures d'équipements : 10'539.-. Location du

chantier : 9'424.-. Réserve pour le fonctionnement de la machine à vapeur. Budget initial 134'410.- Fournitures 92'240.-. 18'000.- en dessous du budget initial.

Mayu précise que la différence de budget est due au fait que beaucoup de personnes ont travaillé de manière bénévole pour différentes étapes de la construction/assemblage des parties mécaniques. Laurent Chenu remercie toutes ces personnes. Mayu ajoute qu'une réserve est émise quant à la machine à vapeur, à la fin de la saison la machine à vapeur sera démantelée afin d'y apporter quelques modifications. Un déminéralisateur d'eau fera également partie des coûts prévus. (Un membre pose la question du fonctionnement du déminéralisateur d'eau, Mayu et Laurent y répondent. A bord, à quai ? à quai. Eau de pluie déminéralisée : pas possible, car capte d'autres particules non souhaitables dans la chaudière)

9. Programme de la saison 2023

Chaque membre a reçu une invitation à apprendre à naviguer sur la chaloupe. 5-6 personnes ont manifesté leur intérêt à devenir membres d'équipage. La navigation de la chaloupe ne nécessite pas de permis moteur (mis à part pour l'assurance) en revanche la navigation et la connaissance de la machine à vapeur est pointue et nécessite une formation et de la pratique. Aujourd'hui 5 personnes du comité sont relativement bien formées afin de pouvoir dispenser ces formations.

Jeudi soir, jour de sortie de la chaloupe à vapeur. Cours dispensé pour toutes les personnes partantes. Ainsi qu'organisation de sorties le samedi pour faire naviguer nos membres. A priori mise en place des inscriptions sur le site internet.

Programme évoqué par le président. Notre programme de navigation nous aide à contribuer aux yeux de l'état que nous sommes une association d'utilité publique.

Jacques Tschudin précise que la commune de Rolle nous fournit notre place à condition que nous soyons d'utilité publique.

Priorité : Mise en place de la formation afin de pouvoir compter sur plusieurs équipes de navigation formées.

Michel nous rappelle la complexité de naviguer avec une machine à vapeur et la nécessité de la dompter et d'apprendre à la connaître.

Martin nous met en garde quant à la météo. Les jeudis et samedis sont à condition que la météo nous le permette.

Visite du SAN mercredi 17 mai 2023 pour nous délivrer le permis de navigation. Test de stabilité sera effectué à ce moment. Nous estimons 7 personnes max sur le permis de navigation. Impondérable possible, que 6 personnes.

Mayu et Chouquet ont fondu 200kg de plomb, afin d'améliorer la stabilité du bateau.

Nous avons également reçu une visite de l'ASIT pour le bon fonctionnement de la chaudière, une 2^{ème} visite est également prévue mercredi 17 mai 2023 pour vérifier la surpression.

Jacques nous demande si nous voulons participer le 1^{er} août pour la sortie des petits pêcheurs, à priori une navigation de nuit paraît être compliquée.

Claude demande comment est prévu le financement à l'avenir si les sorties ne sont pas payantes. Laurent nous lance sur le budget 2023.

10. Présentation du budget 2023

Michel Pernet nous présente le budget 2023. Le budget est principalement prévu pour l'assurance, l'entretien du bateau sur le long terme, les fournitures de fonctionnement, frais d'administration/promotionnels (site internet, salon nautique, panneau sur le quai, bâche) ainsi que la réserve pour la modification de la machine à vapeur.

Mayu nous informe qu'un généreux donateur nous a fourni 2 stères de hêtre séché. Une partie de ce bois est à la fondation Bolle, l'autre grande partie est entreposée chez Jacques Tschudin que l'on remercie chaleureusement.

Nous imaginons que les cotisations, les dons et éventuelles participations suffiront au bon fonctionnement. S'il s'avère que cela n'est pas suffisant, nous relancerons des campagnes de sponsors.

Dans la théorie, aucune contrepartie n'est tolérée dans le cadre de l'association pour un tour en chaloupe à vapeur.

Budget estimé à environ 29'000.-.

11. Approbation du budget 2023

Approbation du budget 2023 à l'unanimité.

12. Élection du comité

6 membres de comité. Laurent nous soumet la candidature de Jean-Philippe Mayerat au comité. Les membres approuvent par acclamation les membres du comité : Laurent Chenu, Delphine Clément, Martin Creteigny, Jean-Philippe Mayerat, Camille Fumat, Sébastien Godard et Michel Pernet.

13. Élection des vérificateurs des comptes

Michel Pernet nous informe que l'un des vérificateurs des comptes doit changer au moins une fois par année.

François Monod et Jacques Isemann acceptent de devenir nos nouveaux réviseurs des comptes et sont élus à l'unanimité par les membres.

14. Propositions individuelles et divers

Mayu voudrait reconnaître toutes les personnes bénévoles et nommer Claude Rosset, Luc Mermoud, Guillaume Linder et Alexandre Ivaniy membres d'honneur. Approbation des membres.

François Monod nous demande si le terme d'unique veut dire que la chaloupe est le seul bateau à vapeur du lac mis à part la CGN. Non il y en a d'autres, sa forme est assez unique, mais le type de propulsion fait qu'il n'est pas le seul.

15. Remerciements et clôture de l'assemblée générale ordinaire

Le président remercie les membres présents et clôture l'assemblée générale à 21h.

Il invite les membres présents à poursuivre autour d'un apéritif.

La secrétaire, Camille Fumat.